

FESTIVAL AFRICAIN DU LIVRE & DU FILM D'ANIMATION

FALFA™

L'Afrique dans l'univers de la BD

DOSSIER COMMERCIAL

PAYS INVITÉS
CÔTE D'IVOIRE - GHANA - NIGÉRIA

Hangar 14 - Bordeaux

10h - 18h

19 & 20 juin 2026

ATELIERS - SPECTACLES - ANIMATIONS - EXPOSITIONS





Le FALFA – **Festival Africain du Livre et du Film d'Animation** est un événement culturel international dédié à la littérature jeunesse, à la bande dessinée, au cinéma d'animation et aux arts visuels africains contemporains.

Porté par l'association RECAH, le FALFA a pour ambition de devenir un rendez-vous culturel majeur en Europe, mettant à l'honneur les récits africains, les héritages civilisationnels du continent et leur réinterprétation contemporaine à travers les formes modernes de narration visuelle.

La première édition se tiendra les 19 et 20 juin 2026 au Hangar 14 à Bordeaux, en lien avec les dynamiques culturelles de la Ville de Bordeaux, de Bordeaux Métropole et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

LE RENDEZ-VOUS **INCONTOURNABLE** DES TALENTS QUI DESSINENT L'AFRIQUE.

LES OBJECTIFS DU FESTIVAL

Promouvoir les industries culturelles et créatives africaines à travers le livre et le film d'animation, en plaçant la jeunesse et la transmission au cœur du projet.

- Mettre en lumière les auteurs, illustrateurs, éditeurs et studios africains ;
- Favoriser les échanges professionnels et institutionnels ;
- Encourager la coopération culturelle internationale ;
- Sensibiliser les jeunes publics à des enjeux éducatifs et sociétaux.

FALFA a l'immense honneur de recevoir Otumfuo Nana Osei Tutu II, roi des Ashanti, figure emblématique de l'histoire et de la culture africaine contemporaine. La présence de Sa Majesté revêt une signification hautement symbolique :

Reconnaissance du rôle des autorités traditionnelles dans la préservation et la transmission des cultures ;

Mettre en lumière les grandes civilisations africaines dans un cadre culturel international ;

Un message fort adressé à la jeunesse africaine et de la diaspora, sur la fierté culturelle et le patrimoine historique.

INVITATION SPÉCIALE

De Sa Majesté le Roi des Ashanti



Otumfuo Nana Osei Tutu II
Roi du peuple Asanté et souverain traditionnel du royaume Asanté au Ghana

FOCUS PAYS



COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire se distingue par une scène créative en plein essor, portée par la littérature, l'illustration et la bande dessinée. Entre héritage de l'oralité et écritures contemporaines, les œuvres ivoiriennes interrogent la transmission, l'identité et les imaginaires africains.



GHANA

Le Ghana s'impose comme une scène culturelle dynamique où la littérature, l'illustration et les arts visuels dialoguent avec une riche tradition narrative. Entre héritage des récits akan et créations contemporaines, les œuvres ghanéennes explorent la mémoire, l'identité et de nouveaux imaginaires africains ouverts sur le monde.



NIGÉRIA

Le Nigéria est l'un des pôles majeurs de la création culturelle africaine. Sa production littéraire et visuelle, reconnue à l'international, se caractérise par des récits puissants, des esthétiques audacieuses et une capacité à relier traditions, cultures populaires et modernité.

POURQUOI EXPOSER ?

✓ Une visibilité ciblée et qualifiée

Le FALFA attire un public passionné et curieux de la créativité africaine contemporaine. En exposant là-bas :

- Vous touchez directement votre cœur de cible (lecteurs de BD, fans d'animation, amateurs d'artisanat d'art).
- Vous sortez de la masse des grands salons généralistes pour être dans une vitrine spécialisée où votre travail est la priorité.

✓ Le "Networking" (Réseautage) professionnel

- Rencontrer des pairs : Échanger avec d'autres auteurs, illustrateurs ou studios d'animation du continent et de la diaspora.
- Trouver des partenaires : C'est l'occasion de discuter avec des éditeurs, des producteurs de films ou des diffuseurs qui cherchent de nouveaux contenus originaux.

✓ Participer à la "Nouvelle Narration" de l'Afrique

Exposer au FALFA, c'est aussi un engagement symbolique :

- Vous contribuez à déconstruire les clichés en montrant la modernité et la technicité des productions africaines (notamment dans le numérique et l'animation).
- Vous participez à un mouvement culturel qui valorise le patrimoine tout en regardant vers le futur (Afrofuturisme, BD engagée, etc.).

Vendre et tester ses produits

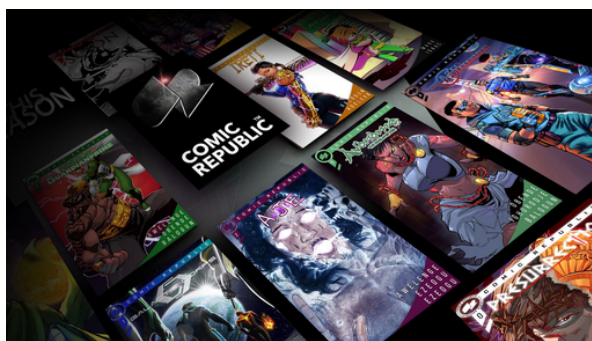
✓ C'est un excellent laboratoire commercial :

- Ventes directes : Le public vient souvent avec l'intention de soutenir les créateurs indépendants en achetant des ouvrages ou des œuvres originales.
- Feedback immédiat : Rien de tel que de voir la réaction d'un enfant devant votre dessin ou celle d'un lecteur devant votre livre pour ajuster vos prochains projets.

**PARTICIPATION
EXCEPTIONNELLE de**



un acteur de référence des imaginaires africains contemporains
Fondé au Nigeria, The Comic Republic est reconnu comme l'un des studios et éditeurs de comics les plus influents du continent africain, pionnier dans la création de super-héros africains et de récits graphiques ancrés dans les cultures, mythologies et réalités contemporaines africaines.



QUI EXPOSE ?

- ✓ Les Auteurs et Éditeurs (Littérature & BD)
- ✓ Des maisons d'édition indépendantes
- ✓ Des librairies éphémères
- ✓ Les Studios d'Animation & Multimédia
- ✓ Des écoles de création numérique
- ✓ Des créateurs de mode et accessoires
- ✓ Des illustrateurs
- ✓ Des stands associatifs

QUI VISITE ?

- ✓ Scolaires
- ✓ Enfants et adolescents
- ✓ Familles
- ✓ Professionnels du livre, de la BD et de l'animation
- ✓ Institutions et collectivités
- ✓ Les passionnés de culture : grand public

3000 M2

+ 100
exposants

+ 2000
visiteurs

9 conférences
pratiques

2 jours pour
**IMAGINER
RÊVER
DÉCOUVRIR**

l'Afrique dans l'univers de la BD

Un rendez-vous culturel majeur en Europe, mettant à l'honneur les récits africains, les héritages civilisationnels du continent et leur réinterprétation contemporaine à travers les formes modernes de narration visuelle.

4 niveaux de partenariat

Vous êtes

Master Partenaire

15000€ +

Votre entreprise intimement associée à la plus importante manifestation littéraire organisée en France sur l'Afrique à Bordeaux

- Participation à la séance inaugurale avec les grandes personnalités
- Accès à l'espace VIP pour 5 personnes
- Parrainage officiel des déjeuners VIP chaque jour avec les plus grandes personnalités de la manifestation pour 5 personnes
- Stand 18 m2 au sein de la manifestation avec une priorité de placement
- Possibilité d'organiser une masterclass de votre choix, médiatisée dans le programme
- Mise en valeur lors de la visite officielle de la manifestation
- Remise du Grand Prix du Festival (Livre ou Animation) sur scène.
- Insertion privilège en 4ème de couverture dans le magazine spécial salon
- Une page d'interview dans le magazine du salon
- Votre logo sur le mailing d'information salon
- Présence de votre logo sur la page d'accueil du site Web
- Présentation de vos produits sur le site Web du salon
- Votre logo sur les pages des réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, Instagram, X...
- Présence de votre entreprise dans l'annuaire exposant (site internet et magazine)
- Votre logo en 1ère de couverture sur le plan de poche du salon
- Votre logo sur la signalétique du salon
- Votre logo sur le fond de scène de la salle de conférence
- Distribution de votre documentation en salle de conférence
- Présence de votre logo sur l'annonce presse
- Exclusivité sur la 4ème de couverture du plan de poche

Vous êtes

Grand Partenaire

8000€ +

Le grand partenaire associe son nom et son savoir-faire à l'une des grande thématique de la manifestation représentée lors des conférences plénières.

- Membre du conseil d'orientation
- Insertion privilège en 2ème de couverture dans le magazine spécial salon
- Une page d'interview dans le magazine du salon
- Votre logo sur le mailing d'information salon
- Présence de votre logo sur la page d'accueil du site Web
- Présentation de vos produits sur le site Web du salon
- Votre logo sur les pages des réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, Instagram, twitter...
- Présence de votre logo sur le plan de poche
- Présence de votre entreprise dans l'annuaire exposant (site internet et magazine)
- Stand de 16 m² au sein de la manifestation
- Votre logo sur la signalétique du salon
- Votre logo sur le fond de scène de la salle de conférence
- Distribution de votre documentation en salle de conférence
- Présence de votre logo sur l'annonce presse
- Exclusivité sur la 4ème de couverture du plan de poche
- 5 badges d'accès VIP
- Accès à la soirée inaugurale



RÉSERVEZ VOTRE





EMPLACEMENT

Stand - À partir de 250€

Mise à disposition d'un espace de 2m²

- 1 table
- 2 chaises



Vous êtes Partenaire Premium

4000€ +

Le Premium Partenaire associe son image à un espace stratégique du festival et bénéficie d'une visibilité renforcée auprès du public et des professionnels.

- Insertion privilège en 3ème de couverture dans le magazine spécial salon
- Une page d'interview dans le magazine du salon
- Votre logo sur le mailing d'information salon
- Présence de votre logo sur la page d'accueil du site Web
- Présentation de vos produits sur le site Web du salon
- Votre logo sur les pages des réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, Instagram, X...
- Présence de votre logo sur le plan de poche
- Présence de votre entreprise dans l'annuaire exposant (site internet et magazine)
- Stand de 12 m² au sein de la manifestation
- Votre logo sur la signalétique du salon
- Votre logo sur le fond de scène de la salle de conférence
- Présence de votre logo sur l'annonce presse
- 3 badges d'accès VIP
- Accès à la soirée inaugurale

Vous êtes Partenaire Émergence

1450€

Le Partenaire soutient activement la manifestation et bénéficie d'une visibilité ciblée auprès des visiteurs du FALFA.

- Une insertion pleine page dans le magazine spécial salon
- Une page d'interview dans le magazine du salon
- Votre logo sur le mailing d'information salon
- Présence de votre logo sur la page d'accueil du site Web
- Présentation de vos produits sur le site Web du salon
- Votre logo sur les pages des réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, Instagram, twitter...
- Présence de votre logo sur le plan de poche
- Présence de votre entreprise dans l'annuaire exposant (site internet et magazine)
- Stand de 6 m² au sein du village du festival
- Votre logo sur la signalétique du salon
- Votre logo sur le fond de scène de la salle de conférence
- Présence de votre logo sur l'annonce presse

Votre Société

ADRESSE DE L'EXPOSANT (pour correspondance et reprise sur le site <https://falfa.org>)

Raison sociale : _____ N°CC : _____ Effectif : _____
Nom commercial (tel qu'il apparaîtra sur le stand et les supports) : _____
Adresse postale : _____ Adresse géographique : _____
Rue : _____ Ville : _____ Pays : _____
Tel : _____ FAX : _____
Site internet : _____ Email : _____

RESPONSABLE SALON (pour suivi dossier)

M/Mme (Nom, prénoms) : _____ Fonction : _____
Téléphone : _____ Mobile : _____
Email : _____

AUTRES CONTACTS

M/Mme (Nom, prénoms) : _____ Fonction : _____
Téléphone : _____ Mobile : _____
Email : _____

PROFIL ET EMPLACEMENT

☐ MASTER PARTENAIRE ☐ GRAND PARTENAIRE ☐ PARTENAIRE PREMIUM ☐ PARTENAIRE EMERGENCE ☐ STAND EXPOSANT

STAND SOUHAITÉ : _____ M²

PRODUITS EXPOSÉS : _____

Description : _____

Envisagez-vous de présenter une innovation sur le salon ? : ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

Si oui, description : _____

SECTEURS D'EXPOSITION

ACTEURS DU LIVRE & DE L'ÉDITION

- ☐ Maisons d'édition
- ☐ Éditeurs jeunesse
- ☐ Librairies
- ☐ Diffuseurs / Distributeurs
- ☐ Auteurs indépendants
- ☐ Illustrateurs
- ☐ Collectifs d'auteurs
- ☐ Plateformes éditoriales

CRÉATION VISUELLE & AUDIOVISUELLE

- ☐ Studios d'animation
- ☐ Réalisateurs / Producteurs
- ☐ Artistes visuels
- ☐ Illustrateurs BD
- ☐ Studios graphiques
- ☐ Créateurs numériques
- ☐ Organisations professionnelles du secteur

PARTENAIRES & SERVICES

- ☐ Institutions culturelles
- ☐ Banques
- ☐ Sociétés d'assurance
- ☐ Formation / Enseignement
- ☐ Médias & Presse
- ☐ Informatique & nouvelles technologies
- ☐ Prestataires techniques événementiels
- ☐ Autres : _____

À _____

Le

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

Signature & cachet de la structure (précédé de la mention lu et approuvé)

Règlement général du FALFA

DÉNOMINATION

La manifestation porte le nom de FALFA – Festival Africain du Livre & du Film d'Animation.

Tous les participants à la manifestation sont dénommés « Exposants » ou « Partenaires ».

L'organisation est assurée par l'association RECAH.

ENGAGEMENT ET PARTICIPATION

Toute inscription constitue un engagement formel de l'exposant. Dans le but d'une manifestation positive, l'exposant doit se conformer sans exception à toutes les dispositions énoncées par le présent règlement. La confirmation de l'engagement de l'exposant se fait par la remise ou le renvoi, à l'organisation, du document de participation dûment complété et signé par l'exposant, s'il s'agit d'une personne physique, ou d'un responsable de la firme et sous sa raison sociale, s'il s'agit d'une société régulièrement constituée. Elle implique également l'acceptation de toutes dispositions nouvelles qui peuvent être imposées par les circonstances et que l'organisation se réserve le droit de signifier aux exposants et ce, dans l'intérêt de la manifestation. La signature et le renvoi de la demande de participation impliquent l'abandon de recours de l'exposant, de ses fournisseurs et de leur personnel vis-à-vis de l'organisation et des responsables de l'organisation. L'acceptation des conditions du présent règlement et des mesures qui pourraient être prises ultérieurement, ainsi que l'engagement formel de les observer. Toutefois, l'organisation se réserve le droit de refuser l'engagement d'un exposant sans devoir en invoquer le motif. Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupera pas son stand 24 heures avant l'ouverture du festival, il est considéré comme démissionnaire. L'organisation peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.

REDEVANCES

Le montant de la participation est fixé par l'organisation. 50 % du montant de la location doit parvenir à l'organisation au moment de l'inscription, 50 % au plus tard avant l'ouverture du FALFA. Si les sommes dues ne sont pas versées, l'exposant sera redevable d'une somme supplémentaire de 10 %, calculée sur les sommes dues. L'exposant devra s'acquitter au plus tard de la totalité du montant de la location de l'emplacement. Il ne pourra disposer de son emplacement qu'après avoir payé intégralement les sommes dues. Ce montant pourra être révisé si le cours des matériaux, de la main-d'œuvre, des services, etc., subissent une variation sensible entre la date d'établissement des conditions d'admission et la date d'ouverture du festival. Le paiement d'éventuels frais supplémentaires doit être effectué dès réception de la facture adressée par l'organisation. Toute défaillance au présent règlement ainsi qu'aux prescriptions de droit public applicables à la manifestation, et notamment les prescriptions de sécurité, peut entraîner sans mise en demeure les sanctions prévues. Outre la location de l'emplacement, l'exposant supporte tous les frais d'aménagement, d'installation, d'exploitation, d'assurance, d'entretien, ainsi que les mesures prescrites en matière d'hygiène, de sécurité, d'incendie et autres. L'organisation se décharge de toutes responsabilités concernant les préjudices commerciaux que pourraient subir les exposants, pour quelque cause que ce soit (retard dans l'ouverture, arrêt prématuré de la manifestation, fermeture ou destruction des stands, incendies, sinistres...), s'il devenait impossible de disposer des locaux, dans les cas également où le feu, la guerre, une calamité publique ou tout autre cas de force majeure, indépendamment de la volonté de l'organisation, qui rendrait impossible la tenue du festival.

DÉSISTEMENT

La participation de l'exposant ne peut être annulée. Quel que soit le motif invoqué par l'exposant, le prix de la location du stand reste dû, même si l'exposant est dans l'impossibilité d'y participer. L'emplacement est personnel et l'exposant ne peut le céder à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, sauf accord préalable et écrit de l'organisation. La décision de l'organisation est irrévocable.

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Chaque exposant est tenu d'appliquer, scrupuleusement, les lois, arrêtés, règlements relatifs à ses activités, dans le cadre du FALFA. Le stand devra être occupé en permanence pendant les heures d'ouverture par une personne compétente, même si une modification d'horaire devait être décidée par l'organisation. Les exposants ne dégarniront pas leur stand et ne retireront aucun de leurs articles avant la fin de la manifestation. Il est interdit de laisser des objets personnels exposés pendant les heures d'ouverture de la manifestation. L'exposant ne peut mettre en vente que les matériels, produits ou procédés répondant à la nomenclature de la manifestation, sauf autorisation écrite de l'organisation. La réclame à haute voix, pour attirer le client et le racolage de quelque façon qu'ils soient pratiqués sont formellement interdits.

ASSURANCES

La responsabilité civile des exposants est obligatoire.

Elle a pour but de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir dans l'exercice de ses activités du fait des dommages corporels, matériels, causés aux tiers (à l'organisation, aux autres exposants et au public), à l'occasion du FALFA et au lieu de l'exposition.

TOUS RISQUES EXPOSITIONS

Chaque exposant est tenu de souscrire une assurance couvrant les risques liés à sa participation au FALFA (vol, détérioration, incendie, dégâts des eaux, transport du matériel, etc.).

La liste du matériel exposé devra être déclarée auprès de l'assureur de l'exposant.

Le montant de la couverture devra être adapté à la valeur réelle des biens exposés.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des pertes, vols ou dommages survenus sur le lieu de la manifestation.

RC ORGANISATEURS

Le racolage dans les allées - La publicité pour des objets ou produits ne figurant pas sur la liste de participation, la publicité A pour des firmes non participantes - L'utilisation des parois et armatures des chapiteaux pour la fixation des stands et des le produits - L'utilisation d'appareils d'amplification - La photographie de stands ou de produits à des fins publicitaires ou autres, sans l'autorisation express de l'exposant et de l'organisation. Les objets et produits que l'organisation refuserait. Vous êtes tenu de respecter toutes les lois et mesures de santé et de sécurité applicables (y compris les interdictions de fumer) concernant l'événement.

CHARGE ET RACCORDEMENT

En cas de surcharge, l'exposant doit en avertir l'organisation lors de la signature de son engagement. Le sol supporte une charge uniformément répartie de 300kg/m2. Les raccordements sont de la compétence exclusive de l'organisation.

AMÉNAGEMENT, MONTAGE, DÉMONTAGE ET ÉVACUATION DES STANDS

L'organisation fixe les dates d'aménagement, de montage et d'évacuation. L'exposant ne peut introduire ou retirer son matériel dans l'enceinte de la manifestation, que s'il en a reçu l'autorisation express de l'organisation. L'Exposant ou son représentant dûment accrédité, est tenu d'être présent sur son stand dès le début du démontage et jusqu'à l'évacuation compétente du stand. L'évacuation des stands, des marchandises, articles et décorations particulières devra être faite par les soins des exposants dans les délais et horaires impartis par l'organisation (Voir dossier exposant). L'organisation indique sur les plans, les stands communiqués aux exposants. Toutefois il appartient aux exposants de s'assurer de leur conformité avant leur aménagement.

L'organisation ne peut être tenue responsable des légères différences qui pourraient être constatées entre les cotes indiquées et les dimensions réelles de l'emplacement.

DÉGÂTS ET DOMMAGES

Les exposants devront laisser les emplacements, décors et matériels mis à leur disposition dans l'état où ils les auront trouvés. Toute détérioration causée par leurs installations ou leurs marchandises, soit au matériel, soit au bâtiment, soit enfin au sol occupé, seront évaluées par l'organisation architectes et portées à la charge des exposants contrevenants.

BADGES

Les exposants ne peuvent revendre les badges d'accès au salon, ceux-ci sont remis aux exposants à raison du m2 loué.

PUBLICITÉ

L'identification du stand est à la charge de l'exposant. Toute installation de signalétique devra respecter les contraintes techniques et esthétiques fixées par l'organisation.

CONTESTATIONS

Les contestations sont tranchées souverainement par l'organisation. En cas de litige, seuls les tribunaux de Bordeaux sont compétents.

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cette manifestation a en principe lieu à Bordeaux (France), au Hangar 14, situé 115 Quai des Chartrons, 33000 Bordeaux. L'organisation, assurée par l'association RECAH, fixe les dates et le lieu de la manifestation. En cas de force majeure et seulement dans ce cas, les dates et le lieu peuvent être modifiés. L'organisation établit le plan de la manifestation et effectue la répartition des emplacements en tenant compte, le plus largement possible, des souhaits exprimés par les exposants. Elle se réserve le droit de modifier, toutes les fois qu'elle le jugera utile, l'importance et la disposition des surfaces demandées par l'exposant. La participation à des manifestations antérieures ne crée en faveur de l'exposant aucun droit à un emplacement déterminé.

À

Le



Contact

+33665459534

+33646565097

@asso.recah@gmail.com

<https://recah.org>

